



Province de Québec  
District d'Abitibi-Ouest  
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA BIBLIOTHÈQUE, LE 28 JUIN 2023, À 20H15, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M MICHEL CLICHE, MAIRE.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres présents : les conseillers, Gaétan St-Jean, Claire Paquet, Mathilde Lévesque, Nicole Therrien, Nancy Gosselin, Chantal Mélançon, Michel Cliche maire ainsi que la directrice générale, Stéphanie Côté.

**2. ORDRE DU JOUR**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Avis de motion règlement sur les feux #182;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par Claire Paquet appuyé par Nancy Gosselin et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le président.

Adoptée

**3. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT SUR LES FEUX #182 ;**

Le conseiller Gaétan St-Jean donne l'avis de motion pour le règlement concernant les feux #182

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2023-06-09

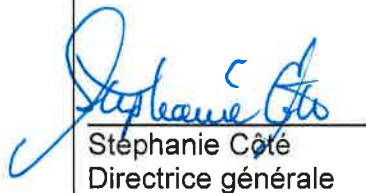
2023-06-10




2023-06-11

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Nancy Gosselin à 20h20.

  
Stéphanie Côté  
Directrice générale

  
Michel Cliche  
Maire

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».